

Image not found or type unknown



## Retour de congés maternité et changement de poste

Par **stela28**, le **24/08/2009** à **18:21**

Bonjour,

Je suis assistante de direction. Je reviens de congés maternité et on m'annonce que l'on va me changer de poste (ça m'arrange je n'apprécie mon responsable) et à la place on me propose les archives! Super la différence de poste alors que j'ai un BTS Assistante de Direction! Suis-je obligé d'accepter? Quels sont mes droits?

Je vous remercie d'avance pour vos réponses.

Par **Xavier Berjot**, le **24/08/2009** à **18:24**

Bonsoir,

Vous devez retrouver "le même poste ou un poste similaire."

Vous pouvez donc refuser de prendre un poste qui emporterait modification du contrat de travail.

Xavier Berjot  
<http://www.xavierberjotavocat.com>

Par **stela28**, le **24/08/2009** à **19:55**

Merci Xavier BERJOT de votre réponse. Par contre j'ai oublié de préciser je suis fonctionnaire ça change quelques chose peut être?

Par **Xavier Berjot**, le **25/08/2009** à **09:51**

Si vous êtes fonctionnaire, je ne peux malheureusement pas vous être utile, ne connaissant

pas le statut de la fonction publique.

Je vous conseille d'aller sur des sites qui traitent de cette matière.

Xavier Berjot

<http://www.xavierberjotavocat.com>